Société des loteries de l'Ontario

Rapport Annuel 1989

93-02629/

Le 30 sept. 1989

L'honorable Ken Black
Ministre du Tourisme et des Loisirs
77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Monsieur le Ministre,

En vertu des dispositions de la Loi sur la Société des loteries de l'Ontario, je suis heureux de vous soumettre le rapport annuel de la Société des loteries de l'Ontario pour l'exercice clos le 31 mars 1989.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le président du Conseil,

Walter G.D. Stothers

En couverture :
Violda Forbes s'occupe de sa patiente Pat Wasser, au Centre de soins gériatriques Baycrest financé, en partie, par une subvention des loteries.

Membres du Conseil

Walter G.D. Stothers, FCA
Thornhill, président du Conseil
(17 avril 1985 - 16 février 1992)

Sandra Middleton Jaffray
Toronto, vice-présidente du Conseil
(2 juin 1988 - 16 février 1992)

Anne E. Stanley
Mississauga, administrateur
(26 mars 1987 - 16 février 1990)

Patrick W.E. Madigan
London, administrateur
(26 mars 1987 - 20 février 1989)

Donald E. Jackson
Toronto, administrateur
(14 juillet 1988 - 28 novembre 1989)

Chee Yeung Siang, LLB
Downsview, administrateur
(2 juin 1988 - 16 février 1992)

James David Matthews
Toronto, administrateur
(26 février 1987 - 16 février 1990)

David Peterson
Nepean, administrateur
(26 février 1987 - 16 février 1990)

Direction

Ina Watson-Jones
président

Adam J. Hawkins
vice-président exécutif

J. Michael Talbrayde
vice-président,
Ventes et distribution

John MacNeish
vice-président,
Services informatiques

Kathy Pekin
vice-présidente,
Communications

Philip Rowlett-Smith
vice-président,
Marketing

John Van Camp
contrôleur

Quelques mots sur la Société des loteries de l'Ontario

La Société des loteries de l'Ontario a été fondée en 1975 avec pour mandat la création et la gestion de loteries gouvernementales pour la province.

La Société exploite actuellement les loteries Wintario, Lottario, Instant, Pick-3 (jeux d'envergure provinciale), Provincial, Lotto 6/49 et d'autres loteries spéciales périodiques (jeux d'envergure nationale).

Depuis sa fondation, à titre de société de la Couronne, elle a rapporté plus de 3 milliards de dollars à la province de l'Ontario.

Ses bénéfices servent au financement des sports et du conditionnement physique, des activités récréatives et culturelles, par l'entremise des ministères du Tourisme et des Loisirs et de la Culture et des Communications. La recherche médicale, les hôpitaux, le logement des personnes âgées, les oeuvres de bienfaisance de la province comptent parmi ses bénéficiaires grâce à la Fondation Trillium.

Faits saillants de l'exercice 1988/89

Chiffre d'affaires	• Ventes de billets de 1,3 milliard de dollars, en hausse de 26 millions de dollars
Bénéfice	• 484 millions de dollars, en hausse de 13 millions de dollars
Lots	• Lots au comptant - 608 millions de dollars, en hausse de 10 millions de dollars
Lots non réclamés	• Il s'agit des lots non réclamés entre 0 et 1 mois (14,3 millions de dollars), 1 et 12 mois (12,5 millions de dollars) et de plus de 12 mois (21,3 millions de dollars)
Frais d'exploitation	• Maintenus à un niveau de 8,1 %, net des intérêts créditeurs, soit 105,8 millions de dollars, en hausse de 2 millions de dollars
Commissions	• 102,4 millions de dollars, en hausse de 1,3 million de dollars
Nouveaux jeux	• Pick-3 lancé en janvier 1989

Faits saillants des résultats d'exploitation sur dix ans (en millions de dollars)

	1979/80	*1980/81*	*1981/82*	*1982/83*	*1983/84*	*1984/85*	*1985/86*	*1986/87*	*1987/88*	*1988/89*
Chiffre d'affaires	287,4	422,9	448,6	494,7	608,8	759,5	946,4	1 254,4	1 273,9	1 300,6
Commissions	28,3	41,2	41,4	44,1	50,3	60,6	75,4	100,2	101,1	102,4
Lots	182,7	270,3	271,9	294,4	341,0	415,5	510,9	673,8	679,6	685,6
Total des frais d'exploitation	22,2	36,7	45,0	54,4	58,4	91,7	107,2	109,9	109,3	112,1
Intérêt	4,3	6,7	8,9	6,4	4,6	5,5	6,4	5,8	5,6	6,3
Bénéfice/ produit net	92,8*	148,8	157,5	163,5	216,7	249,6	320,7	458,7	471,1	484,1
Nombre de loteries	3	4	4	5	6	6	6	6	6	6

**Après dépenses extraordinaires*

Message du président du Conseil

Pour l'exercice 1988/89, le chiffre d'affaires de la Société des loteries de l'Ontario a atteint 1,3 milliard de dollars pour un bénéfice de 484 millions de dollars, ce qui représente une augmentation modeste par rapport aux chiffres de 1,27 milliard de dollars et 471 millions de dollars obtenus lors de l'exercice précédent.

Le bénéfice cumulé mis à la disposition du gouvernement de l'Ontario pour d'importants projets publics dépasse les 3 milliards de dollars pour les quatorze ans d'existence de la Société.

Les résultats financiers obtenus cet exercice mettent en évidence les succès de notre stratégie commerciale visant à contrecarrer la maturité de nos jeux, et ses conséquences. Notre objectif reste le maintien d'une source de fonds stable qui permette au gouvernement de l'Ontario de financer grâce à la loterie des projets d'intérêt public.

En concentrant nos efforts sur les loteries - tant nouvelles que revitalisées - et les tirages bonis originaux, nous ne faisons que confirmer notre engagement vis-à-vis des joueurs, c'est-à-dire leur offrir un divertissement bon marché avec un vaste choix de loteries.

Du côté de l'avenir, la Société compte renforcer l'intérêt qu'elle montre pour les consommateurs en leur proposant de nouveaux produits passionnants et en se lançant dans des activités promotionnelles stimulantes.

Tout en respectant ses responsabilités commerciales, la Société poursuit ses préparatifs de déménagement à Sault-Ste-Marie, entrepris dans le cadre du programme gouvernemental de développement du Nord. La construction du nouvel édifice gouvernemental, qui abritera le siège social de la Société, a commencé en janvier 1989; ces nouveaux locaux devraient être prêts d'ici la fin de l'été 1991.

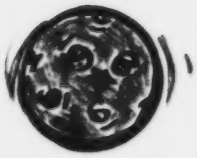

L'installation à Sault-Ste-Marie créera de nombreuses occasions d'emplois, élargira la clientèle des commerces locaux et stimulera la construction dans cette région de l'Ontario.

Afin que l'intégration dans cette nouvelle collectivité s'effectue sans heurts, la Société prévoit le déménagement de son personnel en plusieurs phases. La première phase a commencé en octobre 1989, avec le transfert d'environ 90 postes de la Société dans des locaux temporaires.

Les réalisations de la Société ces dernières années sont le reflet fidèle de sa ressource la plus appréciée : son personnel de qualité. Notre conseil d'administration partage avec nos employés, nos distributeurs, et les 11 000 détaillants de toute la province, la détermination et la perception indispensables à l'abord d'une nouvelle décennie.

Encore une fois, nous présentons tous nos remerciements aux joueurs de nos loteries. C'est grâce à leur soutien enthousiaste que nous sommes capables d'améliorer la qualité de la vie de tous les Ontariens.

Le président du conseil,

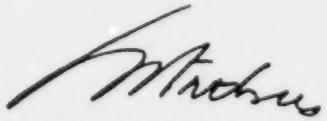

Walter G.D. Stothers

Rapport du président

La Société des loteries de l'Ontario doit aujourd'hui faire face aux problèmes que connaissent bien tous les autres organisateurs de loteries. Lorsque les jeux approchent de la fin de leur vie utile, les efforts de marketing se concentrent sur les manières de les garder intéressants et attirants. Concurremment à ces efforts, la direction de la SLO se doit de veiller à l'efficacité de ses services en procédant en permanence à un examen de son exploitation.

Avec un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, l'exercice financier 1988/89 représente la première étape de notre stratégie à long terme, qui vise à offrir aux joueurs tout un choix de nouveaux jeux passionnants afin de pouvoir garder une croissance modérée des ventes et des bénéfices.

En janvier, notre gamme de jeux existants, composée des loteries Wintario, Instant, Lottario, Provincial, Lotto 6/49 et d'autres jeux périodiques, s'est enrichie de Pick-3. Pick-3 vise un secteur différent de joueurs de loterie : ceux qui veulent pouvoir jouer à la loterie chaque jour.

Pick-3, qui existe déjà dans d'autres régions d'Amérique du Nord, permet aux joueurs de gagner en assortissant trois numéros «dans l'ordre» ou «dans le désordre».

Lotto 6/49, loterie exploitée de concert avec d'autres provinces du Canada, reste le jeu le plus apprécié en Ontario. Ses ventes ont atteint 719 millions de dollars, soit 47 millions de dollars de plus que l'an dernier. Ces résultats sont en partie dus à deux promotions bonis très réussies, dans lesquelles des gros lots de 10 millions de dollars étaient garantis pour les cinq derniers tirages d'octobre et de mars.

En outre, nous avons lancé huit versions du jeu Instant, offrant ainsi aux joueurs toutes sortes de possibilités de jeux et de lots. Cette loterie, qui se classe en deuxième place quant à la popularité, a enregistré des ventes de 285 millions de dollars.

Les loteries plus anciennes Wintario et Lottario continuent de perdre du terrain, avec respectivement des ventes de 100 millions de dollars et de 124 millions de dollars. Les ventes de la loterie Provincial ont augmenté pour la première fois depuis plusieurs années, cette augmentation de plus de 3 millions de dollars portant le total à 43 millions de dollars grâce à une modification faisant passer le gros lot à 1 million de dollars.

Toutes ces nouveautés s'accompagnent bien sûr de la sécurité et de l'intégrité qui restent les qualités premières de la Société.

Sous tous leurs aspects, nos loteries fonctionnent dans les meilleures conditions possibles de sécurité. Les problèmes de sécurité des billets rencontrés lors de l'exercice ont mené la SLO à adopter de nouvelles procédures d'essai, qui restent parmi les plus rigoureuses en Amérique du Nord. Toutes ces procédures font l'objet d'un examen continuel et sont constamment améliorées en fonction des nouvelles normes technologiques qui apparaissent.

Afin de faciliter son accessibilité aux joueurs, la Société va procéder à l'élargissement de son réseau de terminaux, en faisant passer leur nombre de 5 500 à 6 000. Ce réseau s'élargira encore, pour atteindre 8 000 terminaux, au cours des deux prochains exercices financiers. En outre, nous offrons dorénavant des services bilingues à nos détaillants comme au grand public.

L'exercice financier 1989/90 marquera ma première année au poste de président de la Société des loteries de l'Ontario. Si le maintien de son élan constitue pour tout organisme un défi après une croissance sans précédent, le secteur des loteries doit aussi faire face constamment aux changements. À l'aube d'une nouvelle décennie, la Société se prépare avec enthousiasme à relever les défis qui se présentent à elle.

Nous nous réjouissons de notre installation prochaine dans le Nord de l'Ontario, à Sault-Ste-Marie; nous préparons de nouvelles loteries passionnantes pour nos joueurs et les Ontariens peuvent s'attendre à ce que les bénéfices des loteries continuent de contribuer à l'amélioration des conditions de vie dans notre province.

Le président,

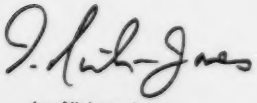

Ian Nielsen-Jones

Lots

Les lots comprennent les lots au comptant et les billets gratuits. Les lots au comptant ont atteint 608,3 millions de dollars, soit 46,8 % des ventes de billets. Les lots sous forme de billets gratuits se sont chiffrés à 77,3 millions de dollars.

(en millions de dollars)	*1988/89*	*1987/88*
Lots au comptant	608,3	598,0
Billets gratuits	77,3	81,7
Total	685,6	679,7

Lots non réclamés

Les lots peuvent être réclamés pendant une période atteignant un an. Pour intégration dans le bilan, tous les lots non réclamés sont combinés sous la rubrique «lots non réclamés». Il s'agit des sommes appartenant à l'une des catégories suivantes :

i) lots des tirages organisés depuis moins d'un mois;
ii) lots des tirages organisés entre un et douze mois, et
iii) lots des tirages organisés il y a plus de 12 mois. Ces lots sont considérés comme non réclamés et sont affectés aux promotions bonis.

(en millions de dollars)	*1988/89*	*1987/88*
lots (0-1 mois)	14,3	17,2
lots (1-12 mois)	12,5	13,5
lots (12+ mois)	21,3	18,0
total	48,1	48,7

Commissions

Les commissions versées aux 50 distributeurs indépendants et aux 11 000 détaillants ont atteint 102,4 millions de dollars.

Les détaillants ont touché une commission de huit pour cent sur la vente des billets Wintario et Instant et de cinq pour cent sur les autres loteries. Ils touchent également des allocations pour le paiement des lots. Les distributeurs, quant à eux, ont touché une commission d'un pour cent sur les billets Instant, une commission moyenne de 2,5 % sur Wintario, Provincial et les activités spéciales, et des allocations hebdomadaires de 4,50 $ par terminal pour couvrir la livraison des fournitures aux terminaux d'accès direct qu'ils desservent.

Frais d'exploitation

Les frais d'exploitation, qui se sont chiffrés à 112,1 millions de dollars, comprenaient tous les frais de publicité, d'administration et d'équipement; grossis des versements effectués au gouvernement fédéral, ces frais se sont montés à 8,6 % du chiffre d'affaires. Grâce aux intérêts créditeurs, ce pourcentage est descendu à 8,1 %.

Les versements effectués au gouvernement fédéral dans le cadre d'un accord fédéral-provincial ont atteint 15 millions de dollars. Cet accord, signé en 1979, portait sur le retrait du gouvernement fédéral du marché des loteries, moyennant le versement de paiements trimestriels par les provinces. Les versements effectués au gouvernement fédéral au cours de l'exercice précédent atteignaient 8,5 millions de dollars de plus du fait d'un second accord qui est aujourd'hui arrivé à expiration.

Dans le cadre de ces deux accords, la province de l'Ontario avait versé au gouvernement fédéral la somme totale de 148,7 millions de dollars à la fin de l'exercice financier 1988/89.

Les jetons de présence versés au cours de l'exercice aux administrateurs de la Société se sont élevés à 10 147 $.

Exercice clos le 31 mars 1989

(en millions de dollars)	*1988/89*			*1987/88*		
	Ventes de billets	*Billets gratuits*	*Total*	*Ventes de billets*	*Billets gratuits*	*Total*
Wintario	100	40	140	121	47	168
Lottario	124	0	124	140	0	140
Instant	287	32	319	276	30	306
Pick-3	18	0	18	–	–	–
Provincial	43	4	47	39	0	39
Super Loto	1	0	1	26	4	30
Lotto 6/49	719	0	719	672	0	672
Activités spéciales	8	1	9	–	–	–
Total	1 300	77	1 377	1 274	81	1 355

Répartition du chiffre d'affaires

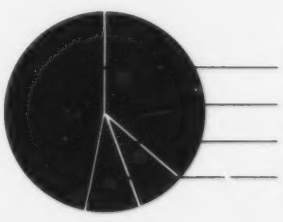

	1988/89	*1987/88*
lots au comptant	46,8 %	47,0 %
bénéfice	37,2 %	37,0 %
commissions	7,9 %	7,9 %
frais d'exploitation	8,1 %	8,1 %

Société des loteries de l'Ontario
Bilan

au 31 mars 1989

	1989	*1988*
	(en milliers de dollars)	*(en milliers de dollars)*
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	19 335	19 897
Fonds en depôt - lots	48 138	48 708
Payable par la Société de la loterie interprovinciale	9 057	4 146
Intérêts courus	696	430
Créances	5 077	2 263
Charges payées d avance	1 836	336
	84 139	75 780
Passif		
Passif à court terme		
Lots non réclamés	48 138	48 708
Bénéfice net à verser au Trésorier de l'Ontario	1 835	2 705
Dettes et charges à payer	18 765	12 764
Produit comptabilisé d'avance	15 401	11 603
	84 139	75 780

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil d'administration :

Administrateur

Administrateur

Société des loteries de l'Ontario
État des résultats d'exploitation

pour l'exercice clos le 31 mars 1989

	1989	*1988*
	(en milliers de dollars)	*(en milliers de dollars)*
Chiffre d'affaires		
Ventes de billets au comptant	1 300 606	1 273 923
Billets gratuits	77 299	81 666
	1 377 905	1 355 589
Lots et commissions		
Lots (note 3)	608 290	597 952
Billets gratuits	77 299	81 666
Commissions-détaillants et distributeurs	102 354	101 056
	787 943	780 674
Ventes moins lots et commissions	589 962	574 915
Frais d'exploitation		
Frais d'administration et autres frais	42 356	33 177
Publicité	25 797	21 702
Équipement	11 223	15 209
Versements au gouvernement du Canada (note 5)	15 450	24 034
Impression des billets	17 316	15 213
	112 142	109 335
Bénéfice d'exploitation	477 820	465 580
Intérêts créditeurs	6 310	5 555
Bénéfice net	484 130	471 135

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Société des loteries de l'Ontario
État du bénéfice net à verser au Trésorier de l'Ontario

pour l'exercice clos le 31 mars 1989

	1989	*1988*
	(en milliers de dollars)	*(en milliers de dollars)*
Solde au début de l'exercice	2 705	1 570
Bénéfice net	484 130	471 135
	486 835	472 705
Moins versements au Trésorier de l'Ontario (note 4)	485 000	470 000
Solde à la fin de l'exercice	1 835	2 705

Voir les notes afférentes aux états financiers.

1. NATURE DE LA SOCIÉTÉ

La Société des loteries de l'Ontario a été dûment constituée, le 6 février 1975, sans capital social, conformément à la Loi sur la Société des loteries de l'Ontario. La Société est chargée de l'organisation et de la gestion des loteries en Ontario. La Société s'occupe seule des loteries Wintario, Lottario, Instant (y compris Grey Cup Millions) et Pick-3, tandis que les loteries Provincial, Super Loto, Lotto 6/49 et les activités spéciales sont des entreprises conjointes de toutes les provinces, par l'entremise de la Société de la loterie interprovinciale (SLI). La Société des loteries de l'Ontario achète les billets des loteries Provincial, Super Loto, Lotto 6/49 et des activités spéciales auprès de la SLI et s'occupe de leur vente dans toute la province. En mai 1988, la loterie Super Loto a été supprimée.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

a) Principes comptables

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus, sauf dans le cas des immobilisations qui sont imputées à l'exploitation au moment de leur acquisition.

b) Constatation des produits

Dans le cas des ventes de billets pour lesquels le tirage n'avait pas eu lieu au 31 mars, le produit est comptabilisé d'avance.

3. LOTS

Les lots comprennent la part des lots revenant à la Société pour les loteries de la SLI, ainsi que la part des frais d'exploitation nets de la SLI revenant à l'Ontario. Pour l'exercice, cette part des lots et des frais d'exploitation nets représentait respectivement 347,3 millions de dollars et 0,8 million de dollars (331,8 millions de dollars et 1,5 million de dollars en 1988).

4. VERSEMENTS AU TRÉSORIER DE L'ONTARIO

Le bénéfice net de la Société doit être versé au Trésorier de l'Ontario. Au cours de l'exercice, ces versements ont été effectués comme suit :

	1989	*1988*
	(en milliers de dollars)	*(en milliers de dollars)*
Lotto 6/49	307 000	284 000
Instant	101 000	96 000
Lottario	45 000	50 000
Wintario	14 000	18 000
Provincial	13 000	14 000
Super Loto	1 000	8 000
Pick-3	2 000	–
Activités spéciales	2 000	–
	485 000	470 000

5. VERSEMENTS AU GOUVERNEMENT DU CANADA

Les diverses sociétés provinciales de loteries effectuent des versements au gouvernement du Canada dans le cadre d'un accord daté d'août 1979. L'accord stipule que le gouvernement du Canada se retire de la vente des billets de loterie. Pour l'exercice financier, les versements effectués par la Société des loteries de l'Ontario ont atteint environ 15 millions de dollars.

6. ENGAGEMENTS

Le 8 juillet 1986, le gouvernement a annoncé qu'il avait l'intention d'installer la majorité des services de la Société à Sault Ste. Marie. Les engagements financiers quant au terrain et à l'immeuble qui seront occupés par la Société sont évalués à 30 millions de dollars. Ces engagements seront acquittés à l'aide de paiements versés pendant chacune des trois prochaines années pour satisfaire à un contrat de location échelonné sur 20 ans. On prévoit que les autres coûts liés à ce déménagement seront de l'ordre de 27 millions de dollars. Jusqu'ici, les coûts réels engagés restent modiques, et ont été imputés aux frais d'administration et autres frais.

La Société occupe en outre des bureaux pour lesquels elle a signé des contrats de location-exploitation venant à échéance en juin 1995, pour un total de 5 millions de dollars.

7. IMPÔT SUR LE REVENU

La Société, étant une société de la Couronne de la province de l'Ontario, est exemptée de l'impôt sur le revenu, aucune provision n'étant donc nécessaire.

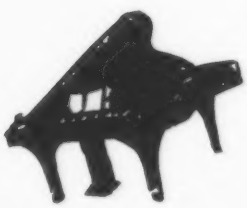

Bureau du vérificateur provincial

Au Conseil d'administration de la Société des mines de l'Ontario et au ministre de l'Énergie et des Mines

J'ai vérifié le bilan de la Société des mines de l'Ontario au 31 mars 1989 ainsi que les états des résultats d'exploitation et du déficit mis à l'actif de l'Ontario et l'Ontario pour l'exercice clos à cette date. Mes vérifications ont été effectuées conformément aux normes de vérification généralement reconnues et ont compris par conséquent, les sondages et autres procédés que j'ai jugés nécessaires dans les circonstances.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de la Société au 31 mars 1989 ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables reconnus mis à part ceux s'y rapportant aux taxes financières, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

L'adjoint au vérificateur provincial,

J.F. Otterman, F.C.A.

Toronto (Ontario)
le 13 juillet 1989